

## Protocole de prélèvement de terre MARAICHAGE

Le prélèvement est la première étape de l'analyse de sol et a autant d'importance que l'analyse elle-même. Cette dernière ne sera valable que si l'échantillon est correctement prélevé. Il faudra donc apporter le plus grand soin au prélèvement.

### Matériel

- ✓ Tarière ou gouge (nettoyée entre chaque parcelle prélevée).
- ✓ Seau propre, exclusivement réservé à cet usage.
- ✓ Pelle ou autre ustensile.
- ✓ Surface plane, propre et facile à nettoyer (homogénéisation / division de l'échantillon).
- ✓ Appareil GPS ou document pour tracer le plan de la parcelle et la zone prélevée.
- ✓ Sachet de conditionnement.
- ✓ Feuille de renseignement.



Tarière Edelman



Tarière de type gouge

### Quand prélever ?

L'époque a peu d'importance à condition de prélever toujours à la même époque et de ne pas prélever :

- immédiatement après un amendement calcique ou organique,
- moins d'un mois après un épandage d'engrais phosphaté ou potassique.

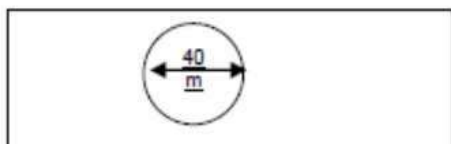
### Où prélever ?

**IL FAUT PRELEVER DANS LA ZONE LA PLUS HOMOGENE (MEMES COULEUR, RELIEF, ASPECT VEGETATIF, CARACTERISTIQUES) ET LA PLUS REPRESENTATIVE DE LA PARCELLE.**

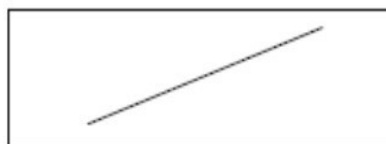
Les zones atypiques ou minoritaires (zones humides, zones crayeuses, cuvettes, buttes, zones dont le type de sol diffère, fourrières, bordures des bois / haies et de la parcelle) sont à exclure.

### Comment prélever ?

#### Méthode du cercle



#### Méthode de la diagonale



14 à 16 carottages

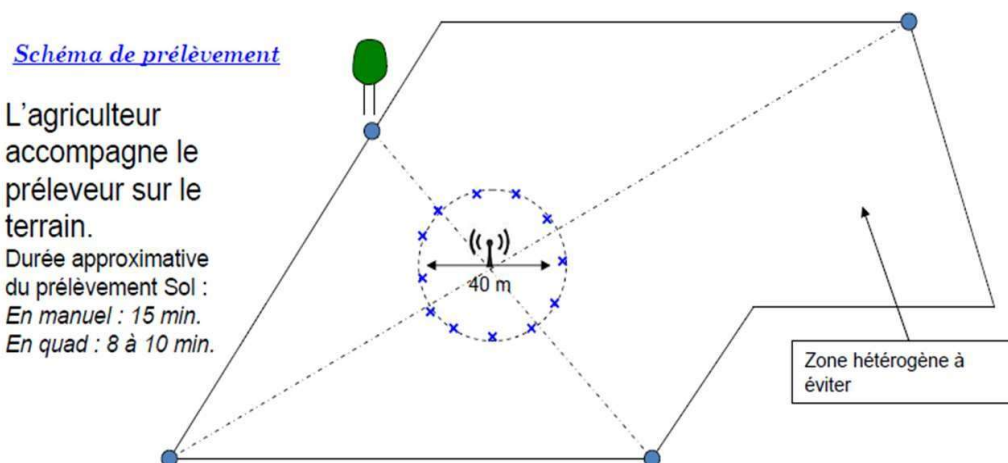


## POUR CONSTITUER UN ECHANTILLON REPRESENTATIF

Réaliser **14 à 16 carottages élémentaires** à la profondeur de labour, et jamais au-delà (15 à 30 cm en grandes cultures, 10 cm maximum en prairie) répartis régulièrement sur la circonférence d'un **cerce de maximum 20 m de rayon** ou suivant une diagonale.

1- Repérer très précisément le lieu ou la direction du prélèvement (point GPS au centre du cercle ou sur la diagonale, plan de la parcelle...), ce qui permettra d'observer l'évolution de la fertilité du sol dans le temps. En effet, il faut éviter de prélever en parcourant la parcelle dans toutes les directions.

2- Les prélèvements doivent être réalisés en veillant à la propreté du matériel avant usage, l'élimination de la végétation qui couvre le sol (si nécessaire) et de la couche superficielle ( $\approx 2$  cm) non représentative



3- A chaque carottage, la tarière doit être placée perpendiculairement au sol, puis enfoncée par un mouvement rotatif (pour les tarières manuelles), jusqu'à la limite du cylindre de prélèvement. Dans certains types de sols (sableux secs, pulvérulents, ...), la sonde peut être introduite obliquement en veillant à atteindre la profondeur retenue.

4- Rassembler les carottages, émietter les mottes de terre et éliminer les cailloux ou autres éléments grossiers (supérieurs à 2 cm). Homogénéiser par des mouvements rotatifs à l'aide de la pelle (selon la méthodologie décrite dans la fiche descriptive du conditionnement de l'échantillon MT-PCE), soit dans un seau, soit sur une surface propre (bâche plastique par exemple) en divisant à plusieurs reprises l'échantillon pour constituer l'échantillon final de **500 g maximum**.

## Comment conditionner puis stocker les échantillons pour une analyse de sol ?

Mettre les 500 g de terre dans le sachet plastique GALYS prévu à cet effet (petit format 25x12 cm), avec la **feuille de renseignement rigoureusement et lisiblement complétée** dans la pochette transparente du sachet.

L'entête doit être visible de l'extérieur.

Inscrire au marqueur, sur chaque sachet sol, les identifiants suivants : nom de l'adhérent, nom de la parcelle et code préleveur (le cas échéant).

Pour plusieurs parcelles prélevées sur une même exploitation, il est possible de regrouper jusqu'à 4 sachets sol dans un sachet de regroupement (format A4), en veillant à bien indiquer le numéro de commande.



Le stockage peut être effectué à température ambiante ou dans un endroit frais (pas besoin de réfrigération ou de congélation, comme c'est le cas pour l'analyse des reliquats d'azote).

La pertinence du conseil de fumure dépend de l'exhaustivité du remplissage de la feuille de renseignement et de l'exactitude des renseignements fournis.

Envoyer ensuite l'échantillon au laboratoire à l'adresse suivante :

**EUROFINS GALYS**  
**14 rue André Boulle**  
**41000 BLOIS**